

Déroulement de la journée

POUR LES PÔLES SPORTIFS NORD ET SUD DE 4 À 6 ANS

8 h 30 - 9 h 30 ACCUEIL D'ARRIVÉE	9 h 30 - 12 h ACTIVITÉS SPORTIVES	12 h - 12 h 30 ACCUEIL DE DÉPART
--------------------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------

POUR PÔLES SPORTIFS NORD, SUD ET EST DE 7 À 16 ANS

8 h 30 - 9 h 30 ACCUEIL D'ARRIVÉE	9 h 30 - 12 h ACTIVITÉS SPORTIVES	12 h - 14 h REPAS ET TEMPS CALME
14 h - 16 h 30 ACTIVITÉS SPORTIVES	16 h 30 - 17 h GOÛTER	17 h - 18 h ACCUEIL DE DÉPART

POUR LE PÔLE PALAIS DES SPORTS DE 12 À 14 ANS

13 h 30 - 14 h ACCUEIL D'ARRIVÉE	14 h - 17 h ACTIVITÉS SPORTIVES	17 h - 17 h 30 GOÛTER	17 h 30 - 18 h ACCUEIL DE DÉPART
-------------------------------------	------------------------------------	--------------------------	-------------------------------------

Le repas et le goûter doivent être fournis par les parents. Une tenue de sport est indispensable.

La facturation

La facture est gérée par la régie monétique centrale de la Mairie d'Orléans. Elle est envoyée le mois suivant le début des sections. Elle est le reflet de l'adhésion annuelle confirmée et doit être réglée soit auprès d'une mairie de proximité ou directement auprès de l'Espace Famille.

Renseignements : 02 38 79 22 22

Moyens de paiement acceptés

Paiement en ligne, carte bancaire (uniquement auprès de l'Espace Famille), chèque bancaire, coupons sports, chèque-vacances, espèces, tickets CAF.

Les tarifs

Disponibles sur www.orleans.fr (section Découvrir et sortir / Activités sportives / École municipale d'initiation sportive). Les tarifs sont établis en fonction du dernier quotient familial transmis par la famille dans son dossier administratif ou sur son compte en ligne.



L'École municipale d'initiation sportive

propose des stages pendant les vacances scolaires



RENSEIGNEMENTS & COORDONNÉES

>> www.orleans.fr

MAIRIE D'ORLÉANS
DIRECTION DES SPORTS ET DES LOISIRS
École municipale d'initiation sportive
45040 ORLÉANS CEDEX 9
02 38 79 26 06
emis-ovc@orleans-metropole.fr

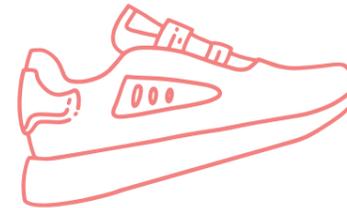


2025

FICHE DE SOUHAITS

VACANCES D'ÉTÉ

du 7 au 25 juillet
et du 11 au 29 août

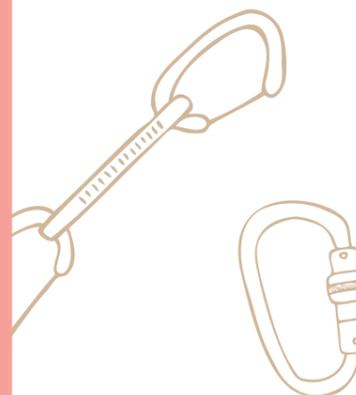


EMIS

École municipale d'initiation sportive

4 > 16 ANS

MON COMPTE
MON RÉFLEXE
SERVICES EN LIGNE
WWW.ORLEANS.FR



www.orleans.fr



Orléans
Mairie

EMIS

S'adresse aux enfants âgés de 4 à 16 ans (à la date du début du stage) pour leur permettre de découvrir et de s'initier à des activités sportives. L'objectif recherché par les éducateurs sportifs qui encadrent l'EMIS repose avant tout sur l'acquisition d'une culture sportive associant le plaisir de la pratique, l'approche sportive et ludique, les rencontres et les échanges entre jeunes.

PLUS D'INFORMATIONS
 >> WWW.ORLEANS.FR
 Section Découvrir et sortir / Activités sportives / École municipale d'initiation sportive

Du 7 au 25 juillet et du 11 au 29 août 2025

Les programmes des stages

sont définis par les éducateurs sportifs de la Mairie d'Orléans.
 >> Les fiches descriptives des stages sont disponibles sur www.orleans.fr
 (section Découvrir et sortir / Activités sportives / École municipale d'initiation sportive).

JUILLET

	DU 7 AU 11 JUILLET	DU 15 AU 18 JUILLET	DU 21 AU 25 JUILLET
4-6 ans*	PÔLE SPORTIF NORD CIRQUE	PÔLE SPORTIF NORD ÉQUILIBRE GYMNIQUE	PÔLE SPORTIF NORD JEUX AQUATIQUES
	PÔLE SPORTIF SUD MOTRICITÉ & JEUX DE BALLE	PÔLE SPORTIF SUD ACTIVITÉS GYMNIQUES	PÔLE SPORTIF SUD MOTRICITÉ & SPORT D'OPPOSITION
7-11 ans*	PÔLE SPORTIF NORD VÉLO ¹	PÔLE SPORTIF NORD SPORT DE RAQUETTE	PÔLE SPORTIF NORD SPORT DE BALLON
	PÔLE SPORTIF SUD JEUX COLLECTIFS & RENFORCEMENT NATATION ²	PÔLE SPORTIF SUD ACTIVITÉS CYCLISTES ¹	PÔLE SPORTIF SUD SPORT DE PLEINE NATURE ¹⁺³
12-14 ans*	PALAIS DES SPORTS ESCALADE	PALAIS DES SPORTS SPORTS DE COMBAT	PALAIS DES SPORTS SPORT DE RAQUETTE
9-16 ans*	PÔLE SPORTIF EST ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET NAUTIQUES ³	PÔLE SPORTIF EST ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET NAUTIQUES ³	PÔLE SPORTIF EST ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET NAUTIQUES ³

AOÛT

	DU 11 AU 14 AOÛT	DU 18 AU 22 AOÛT	DU 25 AU 29 AOÛT
4-6 ans*	PÔLE SPORTIF NORD AISANCE AQUATIQUE	PÔLE SPORTIF NORD ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES	PÔLE SPORTIF NORD SPORTS DE COMBAT & ARTS MARTIAUX
	PÔLE SPORTIF SUD ACTIVITÉS GYMNIQUES	PÔLE SPORTIF SUD ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES	PÔLE SPORTIF SUD JEUX DE BALLON
7-11 ans*	PÔLE SPORTIF NORD SPORTS COLLECTIFS	PÔLE SPORTIF NORD SPORTS DE COMBAT & ARTS MARTIAUX	PÔLE SPORTIF NORD ACTIVITÉS PHYSIQUES AQUATIQUES
	PÔLE SPORTIF SUD TIR À L'ARC	PÔLE SPORTIF SUD VÉLO ¹	PÔLE SPORTIF SUD SPORTS COLLECTIFS
12-14 ans*	PALAIS DES SPORTS VOLLEY-BALL & BADMINTON	PALAIS DES SPORTS BIATHLON	PALAIS DES SPORTS ESCRIME
9-16 ans*	PÔLE SPORTIF EST ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET NAUTIQUES ³	PÔLE SPORTIF EST ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET NAUTIQUES ³	PÔLE SPORTIF EST ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE ET NAUTIQUES ³

* Révolus à la date de début de stage. ¹ Être autonome à vélo. Apporter casque et vélo en état de fonctionnement.
² Brevet de natation 25 mètres obligatoire.
³ Test d'aisance aquatique ou savoir-nager obligatoire.

Les besoins spécifiques

Les enfants avec des besoins spécifiques (liés à une particularité de santé, une situation de handicap ou autre) sont les bienvenus à l'École municipale d'initiation sportive. Le parent est invité à porter à la connaissance de la Direction des sports et des loisirs les éléments spécifiques à l'accueil de l'enfant sur la fiche de souhaits ou sur le bulletin en ligne (moncompte.orleans-metropole.fr).

Un rendez-vous sera organisé avec les membres de l'équipe de l'EMIS pour définir conjointement les modalités d'accueil de l'enfant.

Les protocoles d'accueil des enfants

Ils sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année en fonction du contexte sanitaire (COVID-19...), des conditions météorologiques (orage, canicule...) et de la disponibilité des équipements sportifs (entretien, travaux, manifestations...).

Une information est adressée à la famille par mail pour toute modification.

Les modalités d'inscription

Dépôt des dossiers (pour étude en commission d'attribution des places) :

>> du 22 avril au 2 mai 2025

Au-delà du 2 mai 2025 : demandes étudiées par ordre d'arrivée et places attribuées dans la limite des disponibilités.

Une réponse, par mail, vous sera apportée à partir du mercredi 21 mai 2025.

Préparer son dossier

- La copie des vaccins de l'enfant (l'admission en collectivité d'enfants est subordonnée à la présentation du carnet de santé ou de tout autre document mentionné à l'article D. 3111-6 du CSP attestant du respect de l'obligation en matière de vaccination).
- La copie de l'attestation d'aisance aquatique ou le savoir-nager de l'enfant pour les activités nautiques.
- + SI LA DEMANDE N'EST PAS FAITE SUR LE COMPTE EN LIGNE :
- La fiche de souhaits EMIS dûment remplie disponible en mairie, mairies de proximité, et auprès de référents relais de l'école.
- Le dossier administratif unique 2024-2025 accompagné de ses pièces justificatives.

DEMANDE D'INSCRIPTION RAPIDE SUR

MONCOMPTE.ORLEANS-METROPOLE.FR